

# Les Journalistes Reporters d'Images en ont plein le dos !



Pas d'images, pas de télévision !

La direction de France Télévisions aurait-elle oublié cette évidence ? Le SNJ va devoir la ramener à la réalité.

Toujours plus sollicités, toujours moins considérés : ces dernières années, sous la pression de la direction et de leur encadrement, les journalistes reporters d'images sont devenus les champions de la polyvalence et de la productivité.

Progressivement, les JRI ont été priés de devenir, en même temps, opérateurs de prise de son, éclairagistes, opérateurs de prise de vues pour assurer des directs, puis techniciens vidéo pour transmettre les images et les directs... et accessoirement chauffeurs des véhicules de reportage.

Une évolution insidieuse, à bas bruit, mais sans retour, qui s'est construite sur la conscience professionnelle de JRI floués : en contrepartie, ils n'ont reçu aucune reconnaissance, aucune formation systématique ni aucune rémunération supplémentaire.

Pour ceux qui ont fait le choix de la compétence complémentaire, triste bilan : la plupart du temps, ils sont considérés comme de simples variables d'ajustement, planifiés non pas en fonction de leurs qualités professionnelles, mais au gré des nécessités de service pour réaliser des économies.

Aujourd'hui, les moyens de transmission légers ont modifié le rythme et l'organisation du travail.

Pour les JRI, en plus de l'exigence de polyvalence accrue, cela se traduit surtout par une charge de travail et des responsabilités qui ont explosé, associées au stress, et de plus en plus, au sentiment de devoir bâcler son travail.



Enfin, les JRI ont tous accumulé des années de port de charges lourdes mettant leur santé à rude épreuve.

Aucun JRI de plus de 50 ans n'est épargné. Mais de la part de la direction de FTV, aucune reconnaissance, aucune compensation ni aucun aménagement des conditions de travail en fin de carrière n'ont été envisagés, ce qui contrevient à son obligation légale de garantir la sécurité et la santé de ses salariés.

Tous les salariés de France Télévisions ont droit au respect de leur travail, à une formation, à une juste rémunération, à des possibilités de progression et à la préservation de leur santé. C'est vrai aussi pour les JRI.

Réunis en assemblée annuelle le 13 novembre, les adhérents du SNJ de France Télévisions ont mandaté leur conseil syndical pour amener la direction à respecter ses obligations.

Pas d'images, pas de télévision !

Paris, le 26 novembre 2024